VENCE - Grand Parcours des Baous en 5 jours

Vence

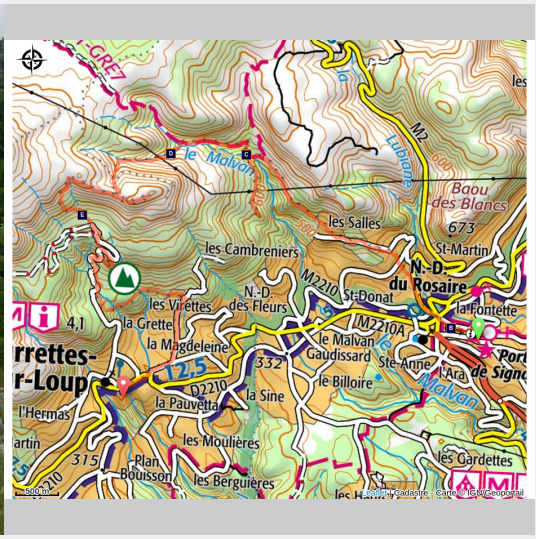

Paysage Plan des Noves (Julien Lageat - PNR Préalpes d'Azur)

Découvrez le sud du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur sur cette itinérance de 5 jours.

Les pieds dans les Préalpes d'Azur et le regard vers le littoral, le Grand Parcours des Baous traverse villages perchés, falaises, crêtes et forêts méditerranéennes, entre nature et patrimoine agropastoral.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 jours

Longueur : 15.4 km

Dénivelé positif : 812 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Thèmes : Flore, Patrimoine et histoire

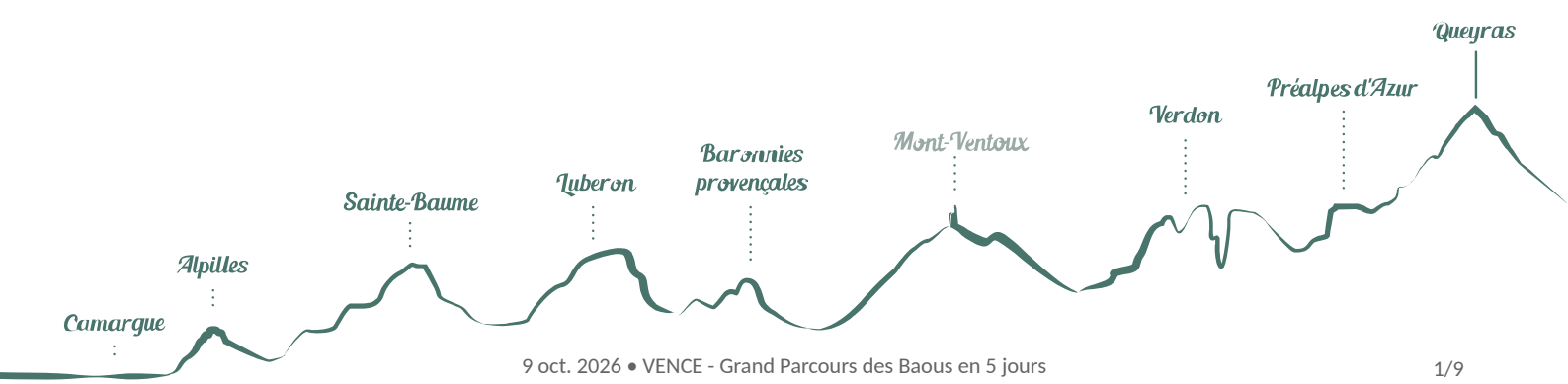

Itinéraire

Départ : Place Vieille, Vence
Arrivée : Vence
Balisage : GR® PR

Étapes :

1. Grand Parcours des Baous - étape 1 : Vence à Tourrettes-sur-Loup
   15.5 km / 812 m D+ / 4 h
2. Grand Parcours des Baous - étape 2 : Tourrettes-sur-Loup à Coursegoules
   17.3 km / 1241 m D+ / 7 h
3. Grand Parcours des Baous - étape 3 : Coursegoules à Bouyon
   14.3 km / 615 m D+ / 5 h
4. Grand Parcours des Baous - étape 5 : St-Jeannet à Vence
   22.0 km / 890 m D+ / 6 h

Sur votre chemin...

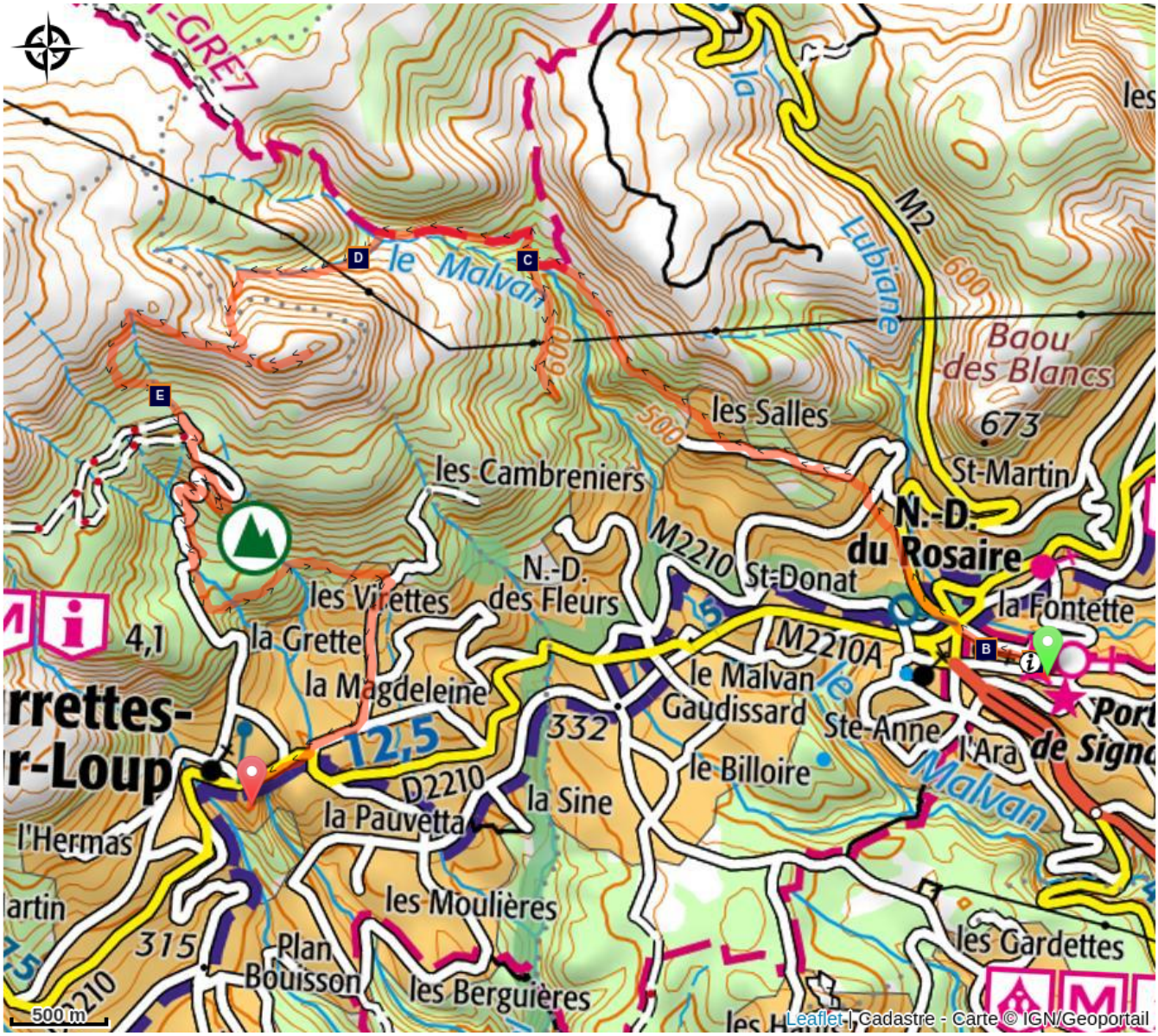

Vence (A)

Fontaines (B)

Le Gué du Malvan (C)

Ruines et restantes du Jas du Bourré (D)

Point d'eau (E)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- ZONE PASTORALE : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du ''contrôle'' avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection et regarder la vidéo sur les chiens des moutons sur le Parc naturel régional du Luberon.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

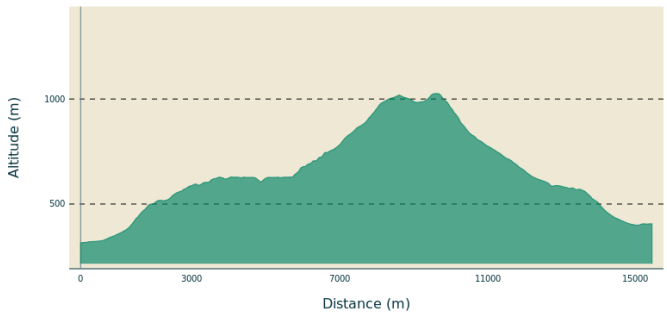

Altitude min 316 m
Altitude max 1026 m

Accès routier

De Nice (aéroport), prendre l'autoroute A8 vers Antibes, sortir à Cagnes-sur-Mer et suivre la pénétrante (M 336) vers La Colle-sur-Loup ; au troisième rondpoint des Gendarmes d'Ouvéa, continuer à droite sur la M 336 puis la route de Cagnes (M 36) et enfin la M 236 pour rejoindre Vence.

Parking conseillé

Parking du Plan des Noves

Source

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène

Lieux de renseignements

OT Vence

Place du grand jardin, 06140 Vence

officedetourisme@vence.fr
Tel : +33 (0)4 93 58 06 38

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
contact@pnr-prealpesdazur.fr
Tel : (+33) 4 92 42 08 63
https://www.parc-prealpesdazur.fr/

Sur votre chemin...

Vence (A)

Dans le centre historique de Vence, profitez d'un détour dans les rues du quartier pour partir en quête des vestiges de l'époque romaine tels que des gravures sur les murs de la cathédrale ou encore la présence de colonnes romaines. Pour approfondir, il est possible en direction du col de Vence de découvrir des bornes militaires et autres héritages de nos amis romains.

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur

Fontaines (B)

Au centre du village et sur le début de votre itinéraire, vous trouverez des fontaines. Profitez-en pour faire le plein d'eau. Celle-ci se fait plus rare sur la suite de l'itinéraire.

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur

Le Gué du Malvan (C)

Le gué du Malvan permet de franchir le ruisseau Malvan , affluent de la Cagne. Au carrefour de deux sentiers, traverser le gué peut nous emmener en direction de la chapelle St-Raphaël, vestige de l'ancien castrum des Malvans, ou bien en direction du Puy de Naouri, le sommet de cet itinéraire. Lors de fortes chaleurs, ce cours d'eau vous apporte de l'ombre pour prendre une pause à mi-chemin.

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur

Ruines et restantes du Jas du Bourré (D)

Murs en pierre sèche soutenant des terrasses de culture, les restanques sont les preuves marquantes de l'adaptation de l'homme au milieu naturel car elles ont permis d'aménager les pentes pour développer l'agriculture. Au-delà de cette fonction, elles sont utiles à bien des égards (tenue des sols, régulation de l'eau, niche de biodiversité) et mobilise une technique zéro carbone. Avec la déprise agricole, ces terres ont été abandonnées et aujourd'hui, la plupart des restanques sont en ruine. Mais la prise en compte de ces atouts et de ces intérêts et la reconnaissance du savoir-faire de la technique de la pierre sèche par l'UNESCO en 2018 encouragent les initiatives de préservation et de restauration de ce patrimoine. Pour en savoir plus : Le patrimoine pierre sèche des Préalpes d'Azur

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur

Point d'eau (E)

Vous trouverez en contrebas du château du Caire, un point d'eau. Profitez-en pour refaire le plein d'eau.

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de

Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène